

Sujet : Jean-Pierre BALPE --> mail-roman

Ayant décidé d'écrire un roman « par mails » comme il y avait autrefois des romans épistolaires, je le lance à partir de mon propre fichier d'adresses : y figurant, vous recevez aujourd'hui ce courrier.

Ce roman par mail dont le titre sera suivant votre choix :

01. De divins sentiments
02. Des mails de partout
03. Le plus grand hasard
04. Les plaisirs sérieux
05. Mon défaut essentiel
06. Rien n'est sans dire
07. Un hasard sans aléas
08. Un poids insuffisant
09. Un silence accablant
10. Une juste différence

Écrit à la première personne pour respecter la règle centrale du genre, il ne sera pourtant en rien une autobiographie. Par ailleurs, il obéira à deux séries de règles :

- des règles secrètes
- des règles publiques

Par définition les règles secrètes ne seront pas divulguées aux lecteurs qui pourront cependant peut-être en déduire certaines de la lecture du roman lui-même.

Les règles publiques sont les suivantes :

01. La réception de ce roman électronique sera absolument gratuite, cependant s'il y a une jour une publication sous forme de livre, elle sera payante mais, de toutes façons, volontaire (il faut d'ailleurs que j'en parle à Olivier Gainon mon éditeur de Cylibris ce que je n'ai pas encore fait).
02. Ce roman ne sera envoyé qu'à ceux qui me retourneront un mail disant : « J'accepte de recevoir le mail-roman + *titre choisi* » ; les adresses des lecteurs ne seront communiquées à personne. Inversement, pour annuler la réception des mails, il suffira d'envoyer, à n'importe quel moment, un courrier à mon adresse (jbalpe@away.fr) disant : « je ne souhaite plus recevoir le mail-roman + *titre retenu* ».
03. Le roman ne commencera à être envoyé à ses lecteurs, trente jours après la date de ce premier mail, à un rythme que j'essaierai de tenir à peu près journalier, que si le nombre de lecteurs inscrits est suffisant (mais je ne dévoilerai pas la valeur de ce *suffisant*, contrainte qui fait partie des règles secrètes) : le sujet annoncé en sera toujours « mail roman + *titre retenu*, lettre n°... ». Dans le cas contraire, les lecteurs inscrits recevront un mail leur disant le nombre d'inscrits et signalant l'abandon définitif du projet. Il en sera de même si, par abandons successifs, le nombre de lecteurs passe au-dessous du seuil prévu.
04. Chaque lecteur est autorisé, s'il en a envie, à diffuser ou non ce premier mail auprès de ses amis, donc de leur proposer de recevoir le mail-roman.
05. Il n'y aura pas d'envoi rétroactif, ce qui signifie que si un lecteur s'inscrit après la date du début d'envoi du roman, il ne recevra pas les pages antérieures à sa date d'inscription.
06. Les lecteurs seront répartis (selon une autre règle secrète) dans divers groupes qui recevront parfois des pages différentes.
07. Si un couple de lecteurs s'inscrit avec des adresses différentes et le signale, chaque membre du couple sera inscrit dans un groupe différent.
08. La constitution des groupes est dynamique et, suivant une autre règle secrète, un lecteur peut être, sans en être averti, changé de groupe en cours de lecture.
09. Les lecteurs pourront envoyer, à mon adresse, des mails à l'auteur ou aux personnages du roman ; dans ce cas, ils m'autorisent à les utiliser de façon anonyme si je le désire et leurs textes, que je m'autorise à modifier, pourront faire partie pleine et entière du roman définitif ; ce qui signifie qu'ils acceptent d'abandonner leurs droits sur ces textes. Pour cela, il suffira de m'envoyer un mail dont le sujet sera « courrier pour + *nom de personnage* » ou « courrier pour le narrateur ». ou de me retourner un mail à n'importe quel courrier du mail-roman.

10. Les textes du mail-roman seront essentiellement en français mais rien n'interdit, ici ou là, le recours à d'autres langues.